

## RELEVÉ DE DECISIONS

### Commission de la Formation et de la Vie Universitaire Formation plénière - **Lundi 21 février 2022**

#### Instance CFVU

Le relevé de conclusions de la CFVU du 17 janvier 2022 est approuvé par 19 voix POUR et 1 ABSTENTION.

#### Direction de vie étudiante

Les subventions accordées aux associations étudiantes dans le cadre du FSDIE sont approuvées par 19 voix POUR et 1 voix CONTRE.

#### Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle

**A l'exception de la deuxième campagne du Master MEEF 2<sup>nd</sup> degré Lettres**, les dates de campagnes de recrutement dans le cadre de la campagne « Trouver Mon Master 2022 » pour la première année de masters dispensés par les composantes UFR DEG, UFR LLSH, UFR ST, l'OSUC, l'INSPE CvL et Polytech Orléans sont approuvées par 15 voix POUR et 5 ABSTENTIONS.

La composition des commissions d'examen des vœux dans le cadre de la campagne « Trouver Mon Master 2022 » pour la première année de masters dispensés par les composantes UFR DEG, UFR LLSH, UFR ST, l'OSUC, l'INSPE CvL et Polytech Orléans est approuvée par 15 voix POUR et 5 ABSTENTIONS.

L'actualisation des attendus locaux relatifs au Master Forêt et Mobilisation des Bois est approuvée à l'unanimité.

La convention Parcours Accès Spécifique Santé (PASS) et Licence Accès Santé (L.AS) entre l'université de Tours proposant des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique et l'université d'Orléans ne proposant pas l'ensemble des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique ou ne proposant aucune de ces formations est approuvée à l'unanimité.

Le Vice-Président de la CFVU



Sébastien Ringuedé